



# Manivelles Occitanes

Association "Loi de 1901" déclarée à Muret le 16 avril 2009 - N° W311001973.  
Siret : 519 673 883 00012 - APE : 9499Z  
Siège Social : Mairie de Lherm - 2 Avenue de Gascogne, 31600 LHERM  
Courriel : [manivelles.occitanes@orange.fr](mailto:manivelles.occitanes@orange.fr)

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Du 12 janvier 2025

**Présents** : Bernard et Marie Claude Taillefer, Claudine Fasquel et François Hau, Gérard Misraï, Jean Leblanc, Michel Marquie et Suzon Morel, Bernard Rottenfus et Françoise Gesbert, Isabelle Blanco et Dominique.

**Excusés** : Jenny Larue, Philippe Picgirard, Philippe Jossinet, Robert et Marilou Goux, Anne Marie Oster.

**Autre personne présente** : Martine Mangin

Le président ouvre l'assemblée générale à 10h. Comme chaque année, les membres de l'assemblée chantent «la cascade».

François nous donne des nouvelles de Marylou et Robert Goux. Les membres de l'assemblée générale leur envoient toute leur sympathie.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés :

En début d'année, Gégé Sabatier.

Puis récemment, Marie-Rose Pommies et Claude Mangin. Ils sont partis, mais pour toujours ils resteront dans nos cœurs. Ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans la vie mais c'est la vie qu'il y a eu dans les années.

### 1-Rapport d'activité 2024

(voir document annexe)

A ce jour, notre association compte 15 adhérents et trois membres d'honneur.

Nous avons eu la joie de voir revenir Philippe Jossinet et nous avons accueilli une nouvelle adhérente Jenny Larue.

La période de Noël a été moins dynamique que les années précédentes mais les entraides entre membres se font naturellement (échanges de compétences, entraides techniques, etc...) et renforcent les rapports amicaux qui nous lient et nous permettent de passer de bons moments ensemble.

#### 1. La participation à la vie de LHERM et de sa région :

Lherm étant le siège de l'association, Bernard et Marie-Claude gardent le contact avec la municipalité et sont prêts à répondre à toute demande de la mairie ou du comité des fêtes.

## **2. Animations :**

*La participation aux animations est une des activités de notre association. Elle nous permet de :*

*\* apporter de la joie et de la bonne humeur auprès des personnes qui nous sollicitent*

*\* faire connaître l'orgue de barbarie, son histoire, son fonctionnement*

*Ces manifestations sont aussi l'occasion de nous rencontrer, de se retrouver pour chanter tous ensemble et de faire vivre l'association.*

*Le président rappelle les différentes manifestations auxquelles les Manivelles Occitanes ont contribué en 2024 .*

*Marie Claude Taillefer explique que, si nous avons été moins sollicités par la mairie du Lherm cette année, c'est peut être parce qu'un nouveau comité des fêtes se met en place et donne dans un premier temps la priorité aux activités pour les enfants.*

*Gérard Misrai ajoute que, à titre personnel, au sein du musée du jouet de Montauban auquel il participe, son orgue de barbarie est une attraction qui plaît beaucoup, notamment auprès des enfants. Enfants et Adultes ont beaucoup de plaisir à tourner la manivelle et à entendre les explications sur le fonctionnement de l'orgue de barbarie et son histoire.*

## **2 – Rapport Financier**

*Marie Claude, trésorière, présente la synthèse des comptes. (Compte de résultat et opérations significatives).*

*Les ressources viennent des cotisations et des animations (pas de subvention pour cette année).*

*Gégé avait une association « L'orgue à Gégé », qui, suite à son décès, a été dissoute. L'AG de dissolution a fait don d'une partie de la trésorerie aux Manivelles Occitanes. Nous remercions son épouse Jackie et les autres membres de l'association.*

*Les dépenses sont essentiellement les frais d'assurance, les frais bancaires, les frais liés au site internet et le remboursement des frais de déplacement.*

*En 2024, le résultat de l'année est positif de 66,12 euros.*

## **3 - Points soumis au vote**

**Rapport moral** : *Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votants.*

**Rapport financier** : *Le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants.*

**Cotisation** : *Il est proposé d'adopter une cotisation différente pour les personnes seules et pour les couples :*

*Pour : 3, Abstention : 1 contre : 8.*

*La cotisation est maintenue à 25 euros par famille.*

### **Rémunération des manifestations :**

*Il est proposé de maintenir le tarif de base d'intervention à 250€ par intervention. Des membres de l'assemblée souhaiteraient une augmentation du tarif de base pour ne pas faire de concurrence déloyale aux professionnels et une modulation de ce tarif en fonction du nombre d'orgues demandés et de la durée de l'intervention.*

*Le tarif de base de la prestation est maintenu à 250 euros par intervention.*

*(Pour : 8, contre : 4, abstention : 0)*

*Les membres de l'assemblée générale laisse cependant au bureau la liberté d'adapter ce tarif en tenant compte*

*\* du souhait de ne pas faire une concurrence déloyale aux professionnels de l'animation.*

*\* des conditions effectives des ressources des organisateurs qui nous sollicitent.*

### **Frais de déplacements :**

*Le remboursement des frais de déplacement est maintenu à 60 ct d'euro le km. (Vote à l'unanimité).*

## **4 - Plan d'action 2025**

*Nous avons actuellement un engagement pour la fête de la cocagne le 20 avril (début de la prestation à 10h. Interdiction de circulation dans la ville à partir de 9h00.*

*Nous n'avons pas encore été sollicités pour VeloTour qui aura lieu le 6 avril.*

*L'association « Retour de Manivelles » organise la rencontre de Sarlat intégrant son assemblée générale la semaine du samedi 26 avril au samedi 3 mai.*

*Une rencontre à La Berque a lieu du lundi 10 mars après midi au vendredi 14 mars.*

*La rencontre des Bobs a lieu dans les Vosges à Bains les Bains, les 13 et 14 septembre.*

*Nous n'avons pas connaissance de festival organisé dans la région en 2025.*

*Le musée des jouets de Montauban prévoit une inauguration de son extension à une date qui n'est pas encore déterminée. (second semestre)*

*Aujourd'hui, nous répondons aux personnes qui nous sollicitent et qui ont eu connaissance de notre action soit parce qu'ils nous ont vus dans une autre manifestation, soit parce qu'ils ont visité notre site internet. Certains membres de l'association se posent la question d'adopter une démarche active de proposition d'animation en contactant par exemple les Ehpad.*

*A-t-on les ressources nécessaires pour organiser une rencontre plus importante (comme un petit festival) ?*

*Les propositions seront les bienvenues*

## 5 Élection du conseil d'administration

*A l'unanimité, les membres du bureau sont reconduits.*

*Président : François HAU*

*Secrétaire : Bernard TAILLEFER*

*Secrétaire adjoint : Gérard MISRAI*

*Trésorière : Marie Claude TAILLEFER*

*Communication Collaborative : Claudine FASQUEL*

*L'assemblée générale se clôture en chantant « Le refuge », puis les adhérents partagent un repas convivial.*